Au service
des peuples
et des nations

Termes de référence
Recrutement d'un-e consultant-e individuel-le
Pour accompagner l'implémentation du programme d'appui à l'Accélération de la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie

1. Contexte

La Tunisie a considéré depuis longtemps la lutte contre les changements climatiques et la préservation de l'environnement comme des piliers du développement durable. Cette volonté politique a été confirmée, depuis septembre 2015, par (i) son engagement envers l'agenda 2030 et l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) et leur lancement officiel au niveau national le 2 Décembre 2016 ; (ii) la soumission au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) pour contenir le réchauffement global de la planète à moins de 2°C à la fin de ce siècle, (iii) la ratification de l'Accord de Paris et (iv) l'intégration du développement à bas carbone et résilient aux impacts des changements climatiques dans le Plan National de Développement (2016-2020), adopté en Avril 2017 par l'Assemblée des représentants du peuple.

De plus, pour mettre en œuvre les programmes et projets inscrits dans la CDN, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, en concertation avec les différentes parties prenantes (institutions publiques, secteur privé, institutions de recherche et société civile) et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, a adopté en septembre 2019 une feuille de route pour la mise en œuvre de la CDN qui dresse l'état de mise en œuvre de la NDC, identifie les contraintes entravant la concrétisation des différents programmes d'atténuation et d'adaptation et fait état de recommandations qui permettront de surmonter les difficultés identifiées et se placer sur la trajectoire de la NDC.

En ligne avec les priorités nationales et mondiales en matière de changement climatique (Agenda 2030, accord de Paris, etc), et conformément à son cadre d'appui à la Tunisie 2021-2025, le Programme des Nations Unies pour le Développement met en œuvre le programme d' « Accélération de la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » qui a été développé pour présenter un cadre d'appui cohérent, évolutif et transversal sur une durée de 5 ans, afin d'accélérer la mise en œuvre de la NDC tunisienne en accroissant la capacité d'adaptation aux effets négatifs des changements climatiques et en rendant les flux financiers compatibles avec la voie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et un développement résilient aux changements climatiques.

Le programme s'articule autour de 4 résultats répondant à la vision nationale en matière de climat et entend apporter un appui au gouvernement tunisien pour accroitre son ambition et renforcer sa gouvernance climatique, mobiliser la finance climat et les investissements privés nationaux et internationaux au profit d'un développement résilient et durable et renforcer des capacités des acteurs publics et privés sur les divers aspects de l'atténuation et de l'adaptation tout en assurant un transfert technologique pour l'efficacité et la durabilité de l'action climatique.

2. Objectif de la mission d'assistance :

La mission de l'expert (e) d'appui consiste à accompagner l'équipe du cluster climat, environnement, énergie et réduction des risques du PNUD pour le développement, le suivi et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du programme d'accélération de la NDC et d'apporter aux différentes composantes du programme une expertise technique sur les questions liées à l'énergie et à l'atténuation des changements climatiques.

Plus spécifiquement, il s'agit de fournir des services d'assistance technique suivant quatre types d'intervention complémentaires :

- **L'appui au développement des termes de référence** des assistances techniques nécessaires pour la mise en œuvre du programme NDC ;
- **La revue et le suivi technique des travaux** (livrables) réalisés par les expertises mobilisées dans le cadre du programme NDC en vue de s'assurer de leur alignement aux priorités et orientation stratégique du programme ;
- **L'appui à la programmation et à l'assurance qualité** des initiatives dans le cadre des processus de mobilisation des ressources ;
- **L'appui à la valorisation et la dissémination des résultats** du programme. Ceci inclus l'appui à la modération, la préparation des notes d'information et des notes conceptuelles, les notes aux décideurs dans le cadre des évènements importants à l'instar de la participation tunisienne aux COP, aux conférences nationale/internationales majeures, etc. L'appui concernera également et selon les besoins, le développement de « policy briefing » pour appuyer la communication et la publication des résultats du programme NDC

3. Consistance de la mission :

La mission du/de la consultant(e) est structurée autour de quatre types d'intervention :

<u>Intervention de type 1 :</u> Développement des termes de référence des assistances techniques à mobiliser dans le cadre du programme NDC

Cette intervention représente un niveau d'effort estimé d'environ **60 hommes/ jours**. Dans le cadre de cette intervention, le/la consultant/e est appelé/e à établir des termes de référence pour les activités ci-dessous indiquées. Il est à mentionner que les activités listées sont formulées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du programme de sa mise en œuvre et des priorités du cluster :

- La mise à jour et la désagrégation par sous-secteur et technologie des objectifs d'atténuation de la CDN dans les secteurs de l'énergie et des procédés industriels ;
- La mise à jour de la simulation des émissions de GES aux horizons 2030 et 2050 et l'évaluation de leurs impacts énergétiques et socioéconomiques

- L'accompagnement du gouvernement dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la précarité énergétique ;
- Le renforcement du mécanisme de coordination institutionnelle pour la mise en œuvre et la mise à jour de la CDN et l'appuyer à la mise en place d'une gouvernance appropriée pour faciliter la mise en œuvre de la NDC au niveau sectoriel dans 2 secteurs pilotes ;
- La quantification des investissements et le développement de plans d'investissement par sous-secteur dans les secteurs de l'énergie et des procédés industriels ;
- Le développement d'une méthodologie pour la comptabilisation des flux financiers climat ;
- L'élaboration d'un portefeuille de projets prioritaires d'investissement et des mécanismes innovants de financement dans les secteurs de l'énergie et des procédés industriels ;
- L'élaboration de stratégies de financement pour la mise en œuvre de la CDN dans 2 secteurs, et le renforcement des capacités du secteur financier ;
- Le développement et l'adaptation des outils de modélisation au contexte Tunisien dans le domaine de l'atténuation, dans une optique de mise à jour régulière de la NDC et de la SNBC.

Le/la consultant (e) est aussi appelé à préparer les termes de référence des travaux ayant un lien avec le programme d'accélération de la mise en œuvre de la NDC notamment :

- L'élaboration du troisième rapport biennal actualisé (BUR) de la Tunisie
- L'élaboration de la quatrième communication nationale de la Tunisie

<u>Intervention de type 2 :</u> L'appui à l**a revue et le suivi technique des travaux (livrables) réalisés par les expertises mobilisées dans le cadre du programme NDC**

Les activités sont programmées de manière indicative durant l'année 2021-2022 et représentent un niveau d'effort estimé d'environ **150 hommes/jours**. Le programme d'activité est sujet à ajustement, dépendamment du progrès de différentes activités et des priorités du programme et du cluster.

Le cluster a lancé et/ou lancera différentes études en lien avec la mise à jour de la NDC, le renforcement des capacités techniques des acteurs et secteurs, la mobilisation des investissements publics et privés dans les secteurs, l'amélioration de l'accès à la finance climat par la mise en place d'un environnement propice et l'intégration des nouvelles technologies dans les travaux de planification de long terme de l'action climatique pour une meilleure efficacité, transfert de savoir-faire et durabilité.

Il est proposé au niveau de la présente mission d'apporter un appui au cluster dans l'évaluation des livrables de ces résultats et d'identifier les manquements et les améliorations à apporter en lien avec les termes des contrats signés. Pour chacun des livrables, le/la consultant (e) produira une note avec des commentaires, des propositions/recommandations, des ajustements à introduire et d'autres tâches demandées par le cluster en concertation avec le consultant. Cette méthodologie est proposée à titre indicatif ; le cluster en concertation avec le/la consultant (e), pourront convenir d'une méthodologie spécifique pour chacun des livrables à revoir.

Dans le cadre du suivi technique des travaux (livrables) réalisés par les expertises mobilisées, le/la consultant (e) est appelé (e) à documenter les échanges avec les expertises et de coordonner avec l'équipe du cluster la mobilisation et la communication avec ces derniers.

<u>Intervention de type 3 :</u> L'appui à la programmation et à l'assurance qualité des initiatives dans le cadre des processus de mobilisation des ressources

Il s'agit au niveau de cette intervention d'apporter un appui au cluster dans la conception et l'identification de nouvelles initiatives pour l'accélération de la mise en œuvre de la NDC et particulièrement pour le volet atténuation. Cet appui représente un niveau d'effort estimé à environ **30 hommes/jours**. En effet, le programme d'appui à l'accélération pour la mise en œuvre de la NDC a été développé pour présenter un cadre d'appui cohérent, évolutif et transversal sur une durée de 5 ans, afin d'accélérer la mise en œuvre de la NDC tunisienne en accroissant la capacité d'adaptation aux effets négatifs des changements climatiques et en rendant les flux financiers compatibles avec la voie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce programme nécessitera une mobilisation de ressources additionnelles pour sa mise en œuvre et ce en alignement avec le programme d'appui au pays du PNUD. A la demande du cluster, le/la consultant (e) produira une note conceptuelle pour clarifier l'idée de projet à développer et accompagnera le cluster, et/ou l'expertise d'appui si tel est le cas, tout au long du processus de mobilisation et ce jusqu'à la concrétisation du projet.

Intervention de type 4 : L'appui à la valorisation et la dissémination des résultats du programme

Cette activité représente un niveau d'effort estimé d'environ **20 hommes/jours.** Il s'agit au niveau de cette intervention d'apporter un appui au cluster dans la conception et la réalisation des évènements aussi bien nationaux qu'internationaux et régionaux à l'instar des COP. Le/la consultant(e) appuiera la participation du cluster et de ses partenaires nationaux à ce type d'évènement ainsi que l'appui à la conception et la préparation des Side-Event principalement dans le cadre des COP. Au niveau des activités de cette intervention, le/la consultant(e) contracté(e) sera responsable de réaliser les tâches suivantes :

- Etablir la note conceptuelle détaillée de l'évènement qui permettra de refléter les perspectives et les résultats attendus ;
- Identifier les principaux éléments et les points-clés des débats et des discussions ;
- Identifier le public cible et les intervenants : Identifier les principaux partenaires et intervenants potentiels constituant le panel de l'évènement et appuyer si besoin, le cluster dans la prise de contact et l'invitation des personnes ressources et les membres du panel ;
- Assurer la modération de l'évènement, si besoin ;
- Etablir un compte rendu exhaustif de la teneur des discussions et des échanges, des rencontres bilatérales concrétisées, des résultats atteints par l'évènement et des perspectives.

Le/la consultant(e) sera également amené à appuyer le cluster pour la dissémination des résultats du programme. Cet appui se traduira et à la demande du cluster, par le développement de notes d'information, de notes conceptuelles, de notes aux décideurs (policy brieffing), d'articles, ect).

4. Approche des différentes interventions :

Sous la supervision directe du Team leader du cluster climat, environnement, énergie et réduction des risques du PNUD, Le/ la consultant(e) :

- Coordonner les interventions sus-listées avec les équipes du cluster
- Fournira un plan de travail et une méthodologie adéquate avant le démarrage de chaque type d'intervention permettant d'évaluer la pertinence et la qualité de l'approche proposée. Par ailleurs, s'il s'agit des TDRs à élaborer, le/la consultant(e) présentera pour approbation au cluster un sommaire des différents volets traités.
- Il/ Elle participera activement à la communication des résultats des différentes tâches sur différents supports (site web, articles de journaux etc).

- Une réunion de démarrage sera organisée avec le cluster pour entamer l'ensemble de la mission, discuter et finaliser le planning des différentes tâches ;
- Des réunions périodiques avec le cluster seront organisées pour faciliter la conduite des différentes tâches ;

5. Procédure :

La mission débutera à compter de Mars 2021 et pour une période de 18 mois sous forme d'un contrat cadre.

• Mode de fonctionnement:

- Une planification flexible trimestrielle des tâches sera proposée au prestataire et discutée avec lui selon les besoins du cluster ;
- Le/La) consultant(e) se rendra, au minimum 4 fois par mois au bureau des différentes unités du cluster pour les réunions de coordination.
- L'ensemble des rapports et rendus sera en langue française.

• Exécution financière :

La présente mission ne prévoit pas pour l'instant de déplacement, ni à l'intérieur du pays ni à l'étranger. Toutefois, et si le cas se présente au cours de la mise en œuvre de la mission, ces dernières sont comme suit :

- Les frais de mission au niveau national induisant des déplacements entre les régions, l'hébergement et les repas y afférents seront pris en charge par le cluster CERC ;
- Les frais de mission au niveau international (Billet d'avion en classe économique et DSA) seront pris en charge par le cluster CERC et selon le forfait journalier fixé par le PNUD

En ce qui concerne les déplacements dans la région du grand Tunis, nécessaires pour les réunions de coordination avec les équipes du cluster et/ou les partenaires nationaux, ces dernières sont à la charge du consultant. Le consultant soumettra à cet effet, une offre forfaitaire mensuelle, à inclure dans son offre financière pour couvrir les frais des dits déplacements.

6. Qualifications et compétences requises :

- ✓ Un diplôme d'études supérieures (Master) et/ou ingénieur ou équivalent dans les domaines pertinents à la présente mission (énergie, sciences économiques ou politiques, etc.) ;
- ✓ Une expérience de 15 ans, au moins, dans le domaine de l'énergie et des changements climatiques dans le contexte national et/ou international ;
- ✓ Au moins 5 références en lien avec la NDC dans le domaine de l'atténuation
- ✓ Au moins 5 références dans la coordination de projet en collaboration avec des organismes internationaux.

Compétences : Le/La consultant(e) doit :

- Faire preuve d'intégrité et agir conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD et du programme NDC ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences de culture, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;

- Faire preuve d'impartialité et de discrétion ;
- Faire preuve de grande capacité de travail en équipe ; et doit posséder de grandes aptitudes pour la résolution des conflits.

7. Contenu de l'offre et méthodologie de sélection des consultants :

Les consultant(e)s individuel(le)s ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, doit comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

- Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas dix (10) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;
- Une offre financière détaillée comme suit :

Rubrique	Nombre d'Hommes/Jours	Taux H/J	Forfait mensuel de déplacement	Total HT (DT)
Taux horaire unitaire en Hors taxe	260 jours	…	NA	…
Frais de déplacement mensuel sur le grand Tunis	4 déplacements par mois	NA	…	…

8. Evaluation des offres:

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base de la grille de notation et en tenant compte de la pondération sur la note technique et financière respectivement de 70% et 30%.

Note technique : taux de pondération 70% réparti comme suit :

Note financière : offre financière (taux de pondération 30 %)

A/L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Critères	Points
Un diplôme d'études supérieures-master et/ou ingénieur ou équivalent dans les domaines pertinents à la présente mission - Pas de Master et/ou ingénieur **0 points** - Master et/ou ingénieur **5 points**	***05 pts***
Une expérience de au moins 15 ans dans le domaine de l'énergie et des changements climatiques dans le contexte national et/ou international ; - Moins que 15 ans **0 points** - Entre 15ans - 20 ans **15 points** - Plus que 20 ans **25 points**	***25 pts***
5 références en lien avec la NDC dans le domaine de l'atténuation - Moins que 5 références **0 points**	***25 pts***

- Entre 05 et 07 références - Plus que 07 références	**15 points** **25 points**	
5 références dans la coordination de projet en collaboration avec des organismes internationaux - Moins que 05 références - Entre 05 et 07 références - Plus que 07 références	 **0 points** **05 points** **10 points**	***10 pts***
Appréciation de la note méthodologique - Qualité rédactionnelle et de présentation - Compréhension de la mission	 **05 points** **30 points**	***35 pts***
	Total	***100***

B/Evaluation des Offres financières :

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront considérées pour l'évaluation financière.

Attribution :

La Proposition financière la moins disante (Fm) obtient un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres sont établis de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fm/F, Sf$$

Étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont respectivement 70% et 30%.

La note finale S (correspondant au score technique et financier combiné) est calculée comme suit :

$$S = St\ X70\% + SfX30\%$$

St : étant le score technique

La note finale correspondra à la somme des 2 notes obtenues pour les critères considérés. A l'issue de l'analyse, les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction de la note finale obtenue. Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné (S) le plus élevé sera retenu pour l'exécution de la mission.

C/ Evaluation globale :

Total note technique (pour que l'offre soit acceptable le Total des experts doit être supérieur à 70pts)	
Pondération 70% de la note technique	
Note financière	
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)	